

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

V. — Machines.

8. — MOTEURS DIVERS.

N° 454.220

Enveloppe de moteur en une seule pièce pour véhicules automobiles.

. ETORE BUGATTI résidant en Allemagne.

Demandé le 11 février 1913.

Délivré le 23 avril 1913. — Publié le 28 juin 1913.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 23 mars 1912. — Déclaration du déposant.)

Les enveloppes de moteur connues sont généralement de construction close et fixées aux traverses, aux barres ou aux protecteurs du châssis de la voiture. Cependant, dans cette  
5 construction, il est nécessaire que les enveloppes se composent au moins de deux parties afin de permettre le montage et le démontage, ainsi que le contrôle des organes de fonctionnement du moteur.

10 Cette invention a pour but de réaliser une nouvelle simplification, grâce à l'exécution de l'enveloppe du moteur en une seule pièce, et en donnant au couvercle de fermeture, ou  
15 dessous du moteur, une conformation telle, qu'il peut servir de cuvette de protection et de récipient d'huile pour la manivelle.

Le dessin annexé montre à titre d'exemple l'objet de cette invention. La

20 Fig. 1 est une vue latérale en coupe médiane partielle, tandis que la

Fig. 2 représente la vue de face dans laquelle, le dessous du moteur est montré en coupe.

25 L'enveloppe *a* du moteur, qui, dans cet exemple représenté au dessin, est fondue pour quatre cylindres et à refroidissement par eau, consiste en une pièce de fonte, dont le façonnage peut se faire sur la même machine, sans remise en place par garage.

De ce fait, cette enveloppe *a* est accessible 30 par le bas, c'est-à-dire qu'elle est ouverte à cet endroit, et c'est par là, qu'on monte les pistons et les bielles, lors du montage des organes. La fixation de cette enveloppe *a* se fait directement dans la cuvette de protec- 35 tion *b*, de telle manière, que cette cuvette constitue en même temps la fermeture inférieure de l'enveloppe. Dans la périphérie des manivelles *c* (fig. 2) de l'arbre de manivelle, cette cuvette de protection est pourvue d'un 40 récipient destiné au bain d'huile *d*.

La cuvette de protection *b* est fixée de la façon connue aux traverses *e* du châssis, et il a pour mission de protéger l'enveloppe et la 45 boîte d'engrenages, ainsi que les autres mécanismes placés sous la carrosserie de la voiture contre leur endommagement et la poussière.

RÉSUMÉ.

Enveloppe de moteur en une seule pièce pour véhicules automobiles, comportant un 50 couvercle de fermeture constitué par la cuvette de protection et le récipient d'huile pour le mécanisme de la manivelle.

ETTORE BUGATTI.

Par procuration :

A. AUGIER.

Prix du fascicule : 1 franc.

